

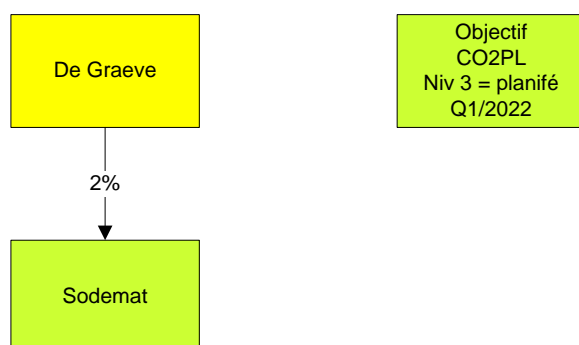
<b>Date</b>	23/03/2024	
<b>Révision</b>	00	
<b>Remarque</b>	Début	

## 1. Introduction

De Graeve rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan GES (document 3A1). Sur cette base, un rapport d'étape avec les objectifs associés sera régénéré avec ce document en conséquence.

Les deux documents sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet). Les résultats CO2 seront également discutés lors de la Revue de Direction.

## 2. Limite organisationnelle / Scope de certificat



Graphique 1 – Limite organisationnelle dans le cadre de la certification. La société Sodemat fait également l'objet d'une certification niveau 3.

## 3. Activités

Créée en 1965 et établie à Beez depuis 1985, De Graeve est active dans les secteurs du génie civil, des travaux hydrauliques et du bâtiment.

L'entreprise propose des services d'un haut niveau de technicité, que ce soit dans la construction et la rénovation de bâtiments, la construction de ponts, les travaux d'entretien d'écluse, barrages et voies d'eau ou la restauration d'édifices en pierre.

Dans une approche de responsabilité sociétale, l'entreprise développe depuis 2008 une expertise dans la réalisation de bâtiments passifs en ossature bois ou en « massif-passif ».

4. Prestations/consommations d'énergie

5.

Localisation	Source de CO2	Unité	Quantité
Siège	Electricité	kwh	45.963,00
Siège	Mazout de chauffage	Litres	16.113,00
Siège	Déplacements avec véhicules privés	km	-
Siège	Diesel engins	Litres	330,00
Production	Diesel véhicules et camionnettes	Litres	60.598,00
Production	Electricité Voitures électriques	kwh	3.003,00
Chantier	Butane	Litres	-
Chantier	Propane	Litres	-
Chantier	Acétylène	kg	-
Chantiers	Diesel engins et groupes électrogènes	Litres	10.368,94
Chantiers	Electricité	kwh	27.034,41

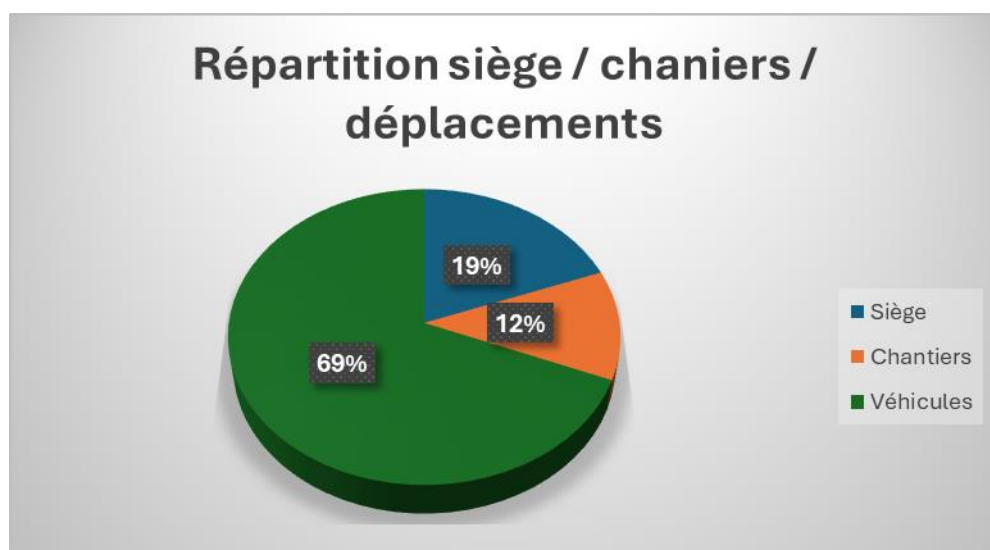
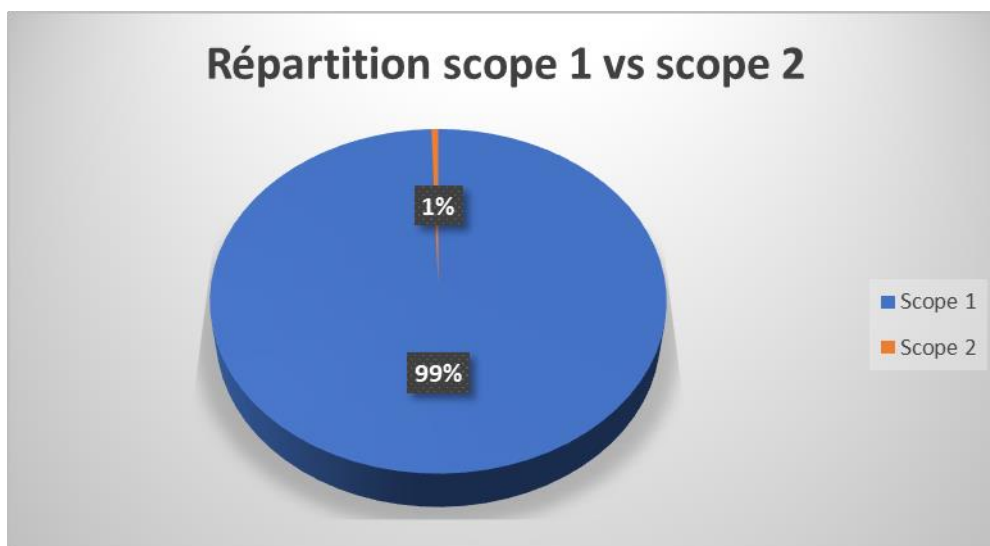
Tableau 1 – « Consommations » d'énergie pour l'année 2023

6. Émissions en CO2

Localisation	Source de CO2	Unité	Quantité		Emission CO2 (To)
Siège	Electricité	kwh	45.963,00	0,02	1,10
Siège	Mazout de chauffage	Litres	16.113,00	3,30	53,17
Siège	Déplacements avec véhicules privés	km	-	0,21	-
Siège	Diesel engins	Litres	330,00	3,19	1,05
Production	Diesel véhicules et camionnettes	Litres	60.598,00	3,19	193,31
Production	Electricité Voitures électriques	kwh	3.003,00	0,02	0,07
Chantier	Butane	Litres	-	2,10	-
Chantier	Propane	Litres	-	1,90	-
Chantier	Acétylène	kg	-	3,38	-
Chantiers	Diesel engins et groupes électrogènes	Litres	10.368,94	3,19	33,08
Chantiers	Electricité	kwh	27.034,41	0,02	0,65
				Total 2023	<b>282,43</b>

Tableau 2 – Emissions de CO2 relatives aux consommations d'énergie pour l'année 2023

## 7. Répartition des émissions de CO2




**Graphique 2** – Répartition des productions de CO2 pour l'année 2023 dans le cadre de la certification niveau 3 (scopes 1 et 2 + Business Travel du scope 3)

### Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise.

Quelques exemples :

- les émissions liées à un chauffage au gaz dans un bureau ou les chantier ;
- les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules de services détenus par l'entreprise ;
- les fuites de gaz frigorigènes d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 00
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2023 SEM2	Pag. 4 / 8

### Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à l'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

### Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

### Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- les achats de marchandises et matières premières ;
- les achats de services (administratifs, numériques, etc) ;
- les déplacements domicile-lieu de travail ;
- l'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par De Graeve (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte, à l'exception des « Business Travel », reprenant les déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés. Actuellement, cette contribution est négligeable et ne représente pas plus de 1% de la production totale de CO2 de l'entreprise.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5)

## **8. Résultats**

L'interprétation du bilan 2023 nous montrent qu'un peu moins de 1% de la production de CO2 provient de la consommation électrique.

Ce résultat montre directement les effets de la mesure que nous avons mis en place avec l'utilisation d'électricité 100% en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le bilan du premier semestre 2023 met en lumière la nécessité d'optimiser les performances énergétiques de nos bâtiments. Notre système de chauffage vétuste couplé à une isolation peu performante de nos bureaux engendre un impact non négligeable sur nos productions de CO2 (19%).

Enfin, la majeure partie de notre production de CO2 est issue des consommations en diesel, tant sur chantier (12%) que pour nos déplacements (68%). Ceci illustre plus encore que les années précédentes, que cet aspect de notre métier reste le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher. Il faut repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différentes modes de transports alternatifs quand cela est possible (vélos, vélos électriques, co-voiturage, transports en commun,...)

qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation de technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques. S'il est certain que nous ne disposons pas forcément de solution de rechange pour toutes les applications de la construction, nous devons agir au maximum sur les aspects que nous pouvons faire bouger.

## **9. Politique d'énergie**

De Graeve fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en :

- Inventorisant et actualisant en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets ;
- Évaluant systématiquement la consommation d'énergie ;
- Évaluant systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique ;
- Planifiant et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie ;
- Mettant à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations ;
- Évaluant périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable ;
- Communicant en interne et en externe de sa performance énergétique ;
- Réalisant des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC, ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

## **10. Objectifs énergétiques**

### Objectif 1

Passage à l'énergie verte pour les chantiers

Réduction absolu 45 t

Réduction relative par rapport à 2020 14%

Année de réalisation 2022

Année d'effet 2023

*Ce première mesure étant en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous pouvons constater que notre consommation d'électricité n'engendre plus de production de CO2 significative (0,29To soit <1% de notre production).*

### Objectif 2

Passage à l'énergie verte pour le site de Namur

Réduction absolu	9 t
Réduction relative par rapport à 2020	3%
Année de réalisation	2021
Année d'effet	2022

*De manière analogue à l'impacte de cette mesure sur notre production de CO2 liée à nos consommations d'électricité sur chantier, notre production pour nos bureaux est également insignifiante (0,49To < 1%). De plus, dans un souci de poursuivre son développement durable, en plus du passage à l'électricité 100% verte, un audit complet a été réalisé afin de moderniser et d'optimiser notre réseau d'éclairage afin de diminuer nos consommations d'électricité (voir objectif 5).*

### Objectif 3

Passer à une flotte plus durable.

Réduction absolu	40 t
Réduction relative par rapport à 2020	13%
Année de réalisation	2023
Année d'effet	2025

*Trop tôt pour évaluation d'effet de cet objectif*

### Objectif 4

Optimisation du site propre à Beez, remplacement chaudière, remplacement châssis, isolation du bâtiment

Réduction absolu	41t
Réduction relative par rapport à 2020	13%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2024

*Trop tôt pour évaluation d'effet de cet objectif. Un audit énergétique complet est planifié durant la deuxième moitié de 2022.*

Objectif scope 1 – 81 t = 26 % (=> 2025)

Objectif scope 2 – 54 t = 17% (=> 2023)

## **11. Progrès sur les objectifs énergétiques**


Premier rapport d'étape décrivant l'année de démarrage.

La première mesure constituant à l'utilisation d'une électricité 100% verte tant pour nos bureaux que pour nos chantiers nous a permis de réduire considérablement la production de CO2 liée à notre consommation électrique (<1%).

Par rapport au passage à une flotte de véhicules électrique, nous ne constatons progressivement l'impact : (-12,16To et -4% par rapport au bilan 2022)

Pour les autres objectifs, les mesures ne sont pas encore concrètement entrées en application, un audit d'éclairage et un audit énergétique ont été menés. Des travaux de rénovation sont attendus courant 2024. Les effets de ces mesures supplémentaires pourront être discutés lors du rapport d'étape du deuxième semestre 2024 ou premier semestre 2025.

## **12. Système de gestion CO2**

	ECHELLE DE PERFORMANCE CO2	Document 3B1 Rev. 00
	RAPPORT D'AVANCEMENT : ANNEE 2023 SEM2	Pag. 7 / 8

CO2 Echelle de Performance niveau 3 en démarrage

Audits internes :	prévu mai 2024
Audits externes :	prévu mai 2024
Auto-évaluation :	prévue mai 2024
Contrôle interne :	prévue mai 2024
Certification échelon 3 :	26 août 2022
Recommandations :	pas de points d'attention particuliers
Mesures correctives :	pas de points d'attention particuliers
Mesures préventives :	pas de points d'attention particuliers

### **13. Communication interne**

Les résultats sont annoncés via le magazine d'entreprise Inside, Toolbox Meetings et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, ...).

L'ensemble des documents relatifs à nos auto-contrôles et communication sont également repris sur notre plateforme interne et mis à disposition de tous nos collaborateurs.

Les résultats ont été communiqués via la réunion de projet.

### **14. Communication externe**

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Le magazine Inside est également disponible pour les visiteurs externes du bureau à Namur.

### **15. Co-opération**

- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération de la construction
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2

### **16. Liste des mesures – énergie plus durable**

- Remplacer voitures diesel par voitures électriques
- Passage à l'énergie verte pour site Beez
- Installation des bornes électriques à Beez
- Privilégier l'achat d'équipements électriques dans les achats
- Mettre en avant la Greenbox sur les chantiers

### **17. Liste des mesures - réduction d'énergie**

- Vérification pression des pneus chaque trimestre
- Formation « Ecodriving » pour toute la personnel (¼ h Toolbox)
- Formation « Réduction usage énergie » pour toute la personnel (¼ h Toolbox)
- Audit Energie site Beez (en coopération avec le propriétaire)
- Eclairage LED dans les dépôts (en coopération avec le propriétaire)
- Fermeture automatisée des portes couplées au chauffage/ diminuer les pertes énergétiques
- Mise en place de minuterie sur les éclairages de Beez (en coopération avec le propriétaire)
- Modernisation et optimisation de nos installations électrique et d'éclairage pour site Beez
- Isolation, optimisation et remplacement système de chauffage pour site Beez
- Limitation de la vitesse des véhicules pour diminuer leur consommation